

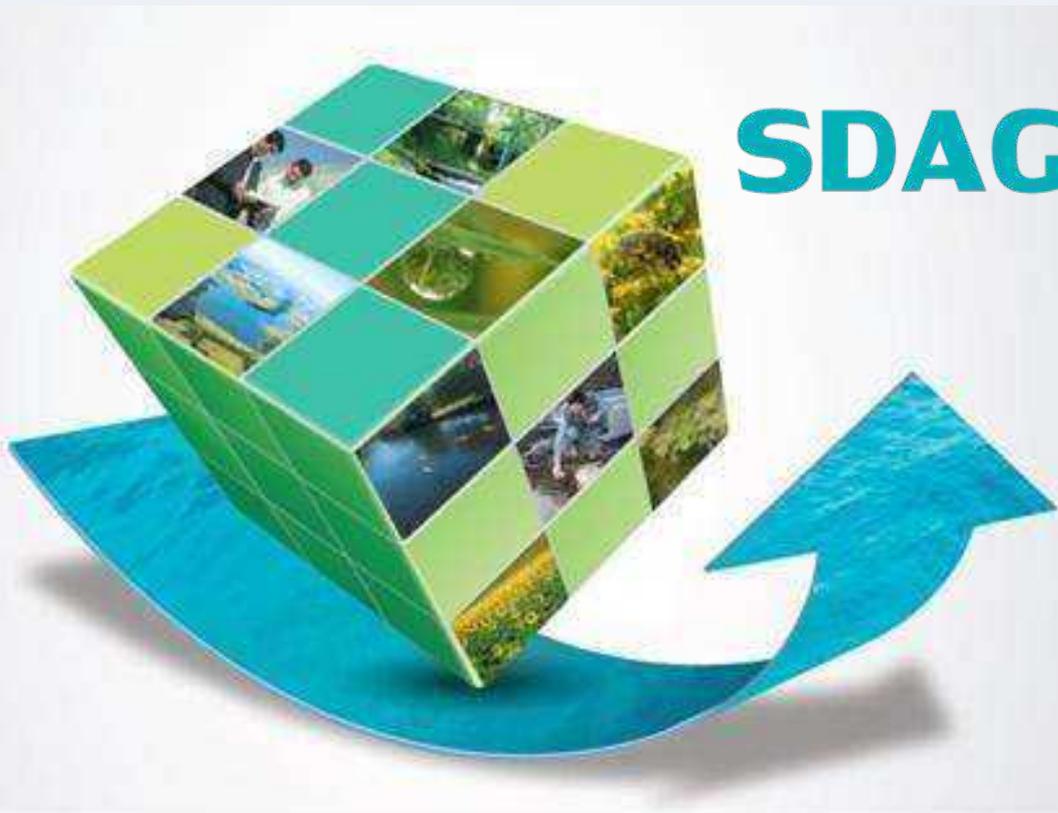
SDAGE-PDM 2016-2021

Rappels

Contexte & Calendrier

Principes de mise à jour

Projets du SDAGE et du PDM



Préparation du

SDAGE-PDM

2016

2021

V1 du SDAGE et du PDM

La consultation des commissions

- 1. Partagez-vous le niveau d'objectifs environnementaux du projet de SDAGE (bassin et pour la CT) et les coûts associés ?**
- 2. Partagez-vous les facteurs d'évolution identifiés ?**
- 3. Y-a-t-il des oublis majeurs ?**

Rappels

Le SDAGE, le PDM, qu'est ce que c'est ?

- **Le SDAGE, outil de planification :**
 - définit des orientations stratégiques
 - fixe des objectifs (chap. 5)
 - précise des dispositions à mettre en œuvre (chap. 6)
 - identifie les zones à enjeux
- **Le PDM, outil opérationnel pour atteindre les objectifs du SDAGE**
 - mesures organisationnelles et de gouvernance
 - mesures techniques
 - mesures d'ordre législatif, réglementaire
 - mesures financières



La mise à jour du SDAGE et du PDM

Un exercice cadré

- **Directive cadre sur l'eau**

- Art L212-2 du code de l'environnement
- SDAGE-PDM = objectifs et moyens pour atteindre le bon état de toutes les masses d'eau d'ici
- dérogations argumentées.

3 cycles:

- 2010-2015
- 2016-2021
- 2022-2027



- **Une mise à jour tous les 6 ans**

- **Préparer le 2ème cycle (2016-2021) avant d'avoir terminé le 1er cycle (2010-2015)**

- Nécessaire pour répondre aux exigences de rapportage et de consultation

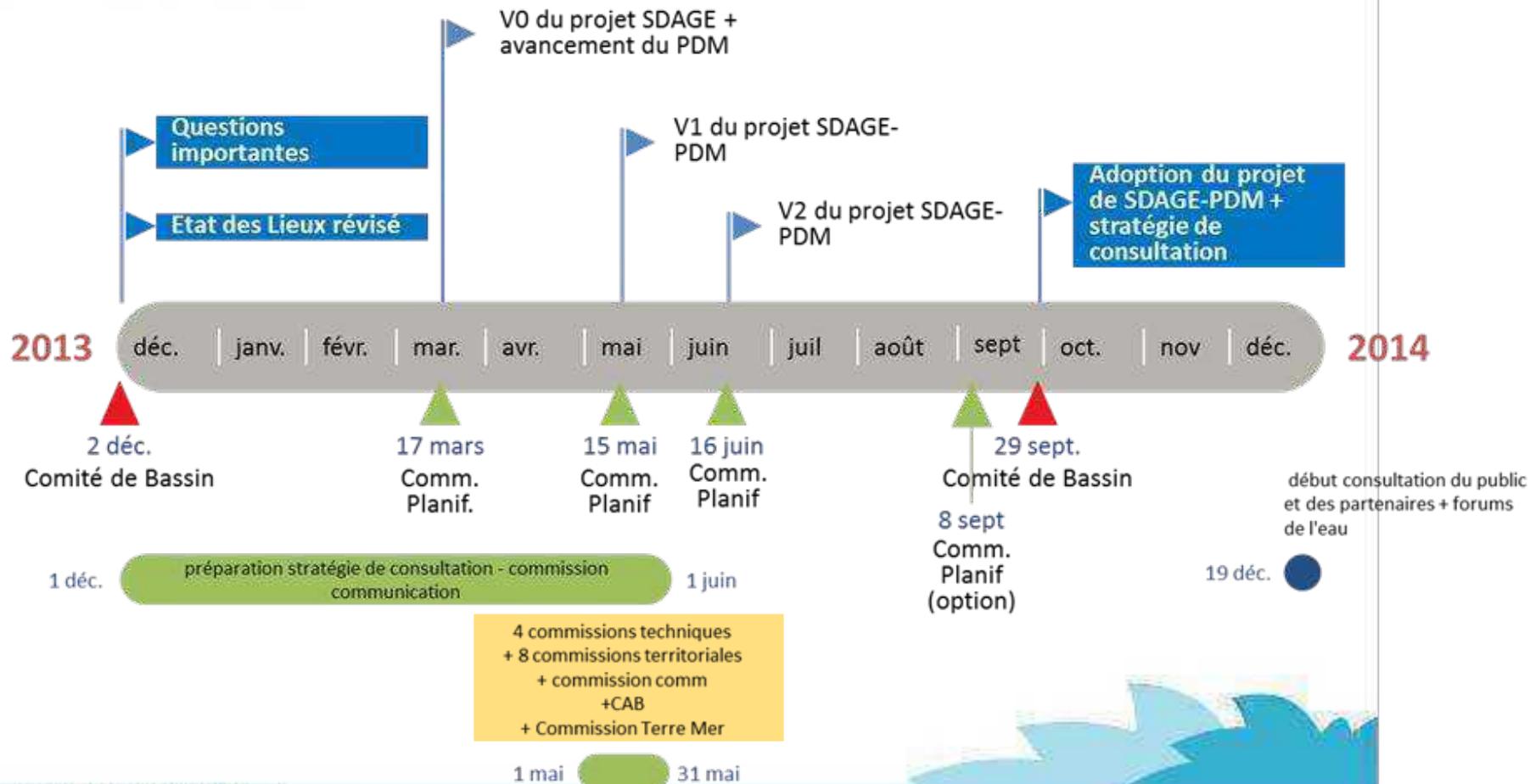


Priorité à la mise en œuvre locale du 1er PDM

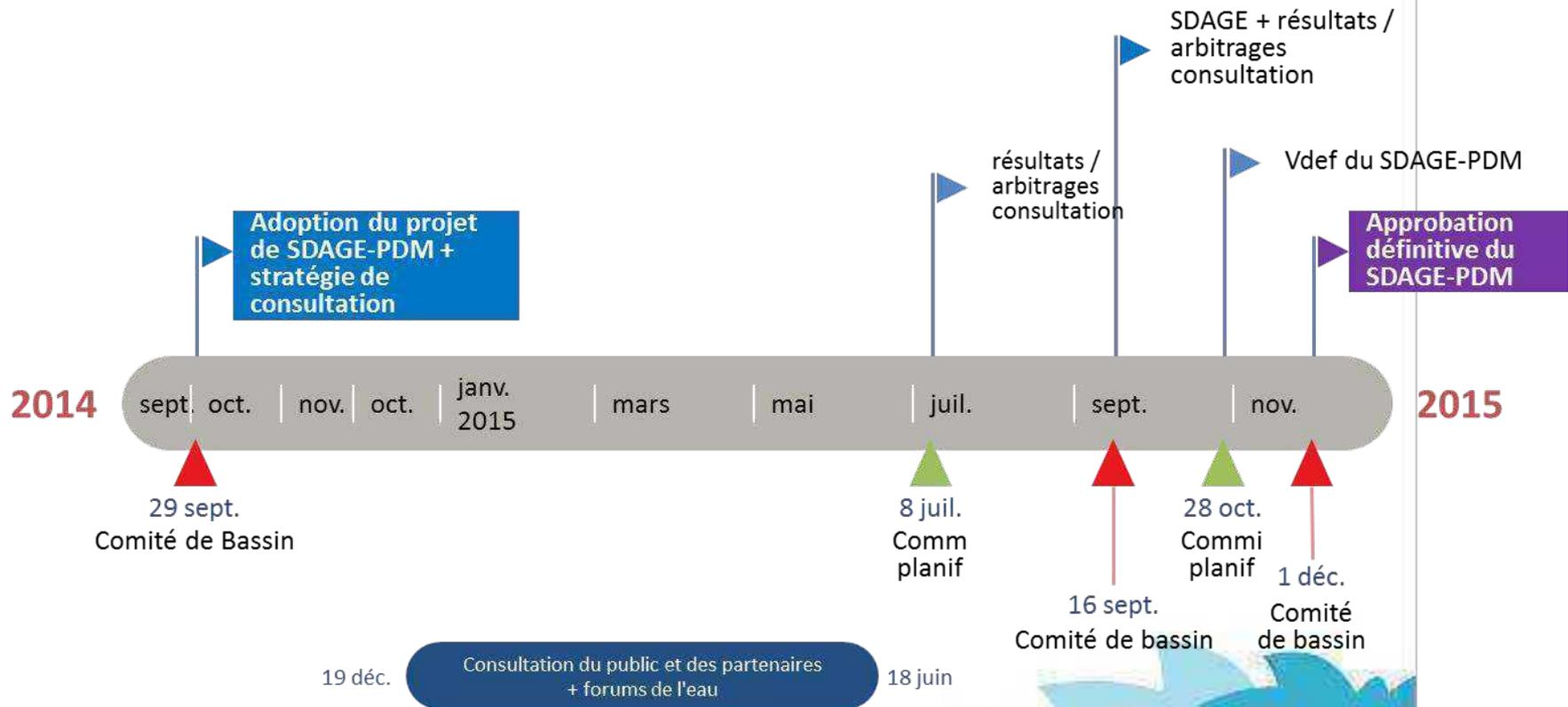


La mise à jour du SDAGE et du PDM

Un calendrier contraint en 2014...



La mise à jour du SDAGE et du PDM ...pour consacrer 2015 à la consultation





La mise à jour du SDAGE et du PDM

Pas de bouleversement

- **Pas un nouveau SDAGE, pas une révision, une mise à jour**

- Pas de raison majeure de le réécrire fondamentalement (cf. permanence questions importantes)
- Ciblé sur l'atteinte des résultats
- Un nombre restreint de dispositions-clés retravaillées ou introduites



Principes

Une mise à jour, Se concentrer sur l'action

- **Un SDAGE ambitieux mais réaliste**
 - À la hauteur des enjeux (environnementaux et économiques) mais aussi des capacités des acteurs et des territoires à agir
 - Qui pourra accroître le recours à la dérogation
- **Un PDM construit à partir des actions locales (PAOT) et priorisé par rapport au 1er cycle**

Une nécessaire articulation entre SDAGE et les autres directives et programmes liés à l'eau

- **Articulation des instances de gouvernance**

- comité de bassin, commission inondation, conseil maritime de façade Sud Atlantique

- **Articulation avec**

- Plan de gestion des risques inondation (PGRI)
- Plan d'action pour le milieu marin (PAMM)
- Plans de gestion des poissons migrateurs (PLAGEPOMI)



Une exigence forte L'intégration du changement climatique dans SDAGE



- **Les impacts prévisibles du changement climatique :**
 - Une baisse des débits de - 20 à - 40% en moyenne annuelle (échéance 2050),
 - Des étiages plus précoces, plus sévères et plus long
 - En amont, des cours d'eau qui passent d'un régime nival à pluvial
 - Une augmentation des températures de l'eau
 - des impacts sur les eaux souterraines
 - directement sur la recharge
 - indirectement par la recherche de transfert de prélèvement des ESUP vers les ESOUT

Une exigence forte L'intégration du changement climatique dans SDAGE



• Les réponses du SDAGE

- Une liste de dispositions d'adaptation sans regret ou à faible regret
- Préparer le cycle suivant (2022-2027) à des mesures plus contraignantes d'adaptation en fonction des enjeux.

• Le changement climatique dans le document

- Dans le chapitre 3 « enjeux du bassin »
- Dans le chapitre 6 « orientations et dispositions »
 - « à propos du changement climatique » en intro de chaque orientation
 - Des dispositions spécifiques

Les objectifs de bon état

Projets SDAGE – PDM 2016-2021

L'état aujourd'hui

- **Un état écologique des eaux superficielles stable à 43 % malgré une surveillance plus précise.**
- **Les masses d'eau en qualité médiocre et mauvaise sont en régression**
- **Amélioration des paramètres liés aux points noirs ponctuels**



Projet de SDAGE 2016-2021

Les objectifs de bon état des masses d'eau

Type de masses d'eau	Nbr	dont MEFM
Rivières	2681	108
Lacs	107	90
Transition	11	5
Côtières	10	0
Souterraines	105	-
Total	2914	203

- **2914 masses d'eau**

- **Pour chacune, un objectif ambitieux mais réaliste tenant compte :**

- de l'état des eaux actualisé;
- de la faisabilité:
 - de la complexité technique (lutte contre les pollutions diffuses, pressions sur la morphologie des cours d'eau)
 - du contexte économique défavorable
 - de possibles ralentissements institutionnels
 - de l'inertie forte des milieux

Projets SDAGE – PDM 2016-2021 une progression ambitieuse mais réaliste

COMITÉ DE BASSIN
ADOUR GARONNE

Objectif état écologique Masses d'eau superficielles



SDAGE 2016-2021

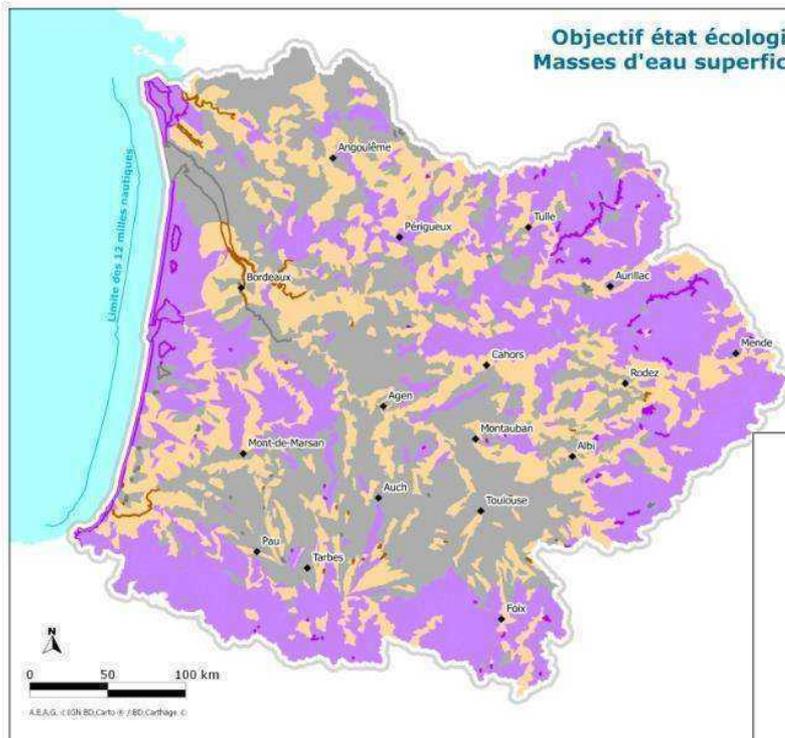
Objectif d'atteinte du bon état écologique

Cours d'eau

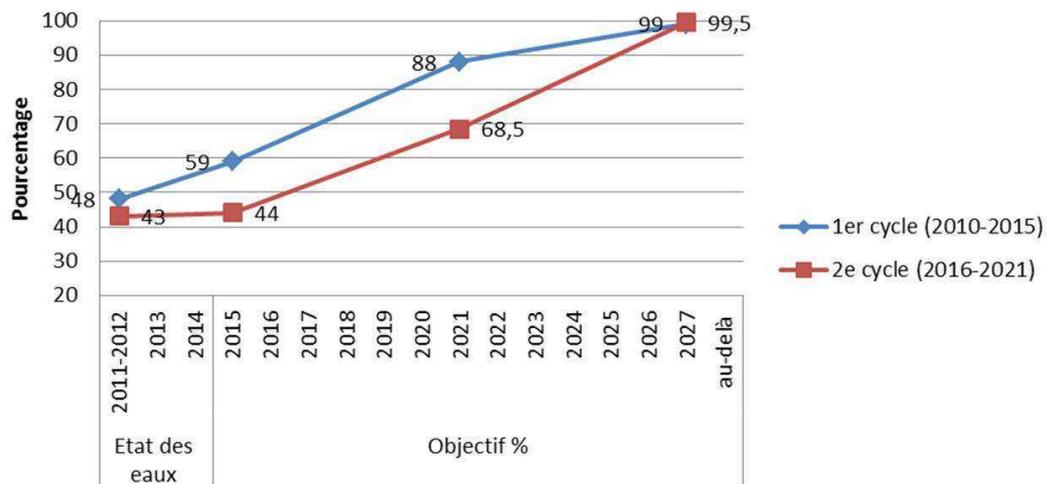
- Bon état ou Bon potentiel 2015
- Bon état ou Bon potentiel 2021
- Bon état - Bon potentiel 2027 ou moins strict

Lacs, cotiers et transitions

- Bon état ou Bon potentiel 2015
- Bon état ou Bon potentiel 2021
- Bon état - Bon potentiel 2027 ou moins strict



Comparaison des objectifs d'état écologique des cours d'eau entre les deux cycles de planification

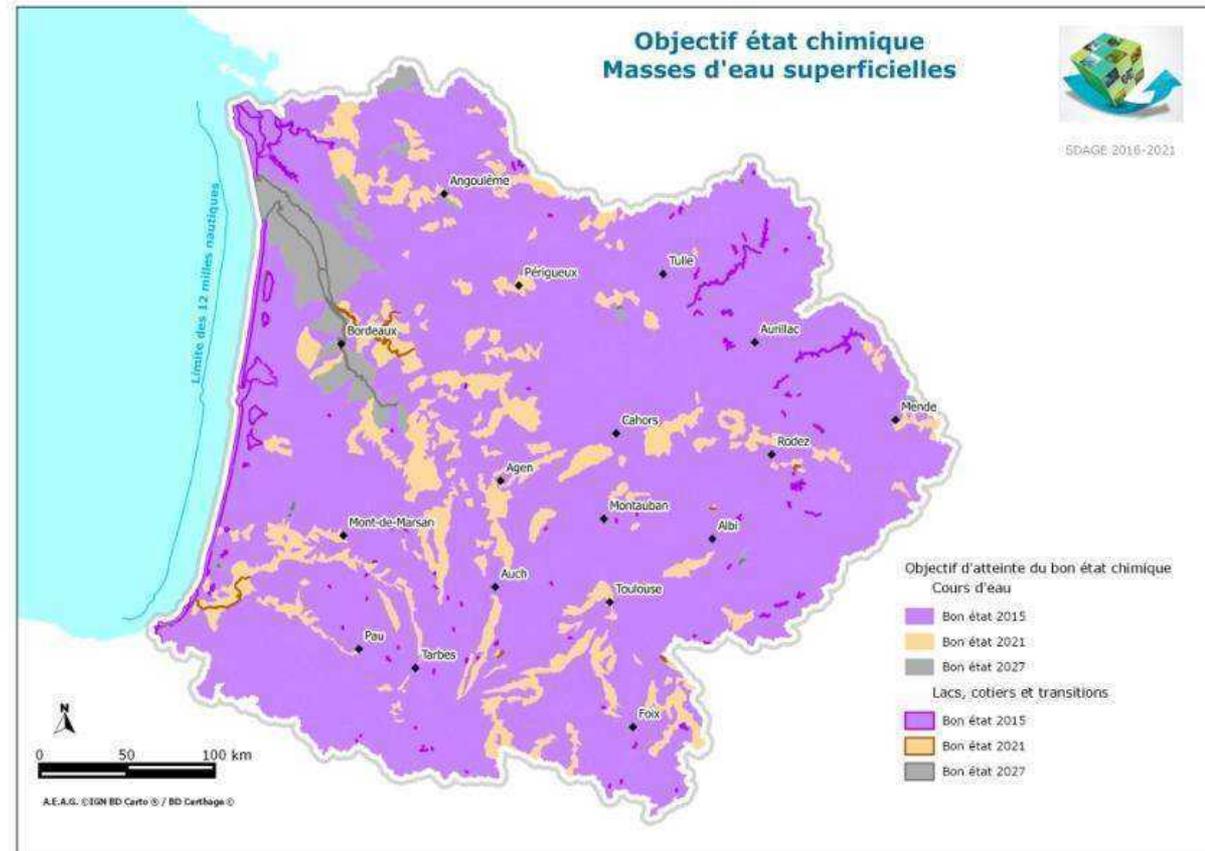


www.mieux-adour-garonne.fr



Commissions
techniques et
territoriales
mai 2014

Projets SDAGE – PDM 2016-2021 une progression ambitieuse mais réaliste



Eaux superficielles	2015	2021	2027	Objectif if moins strict
Objectif état Chimique	90%	99%	100%	-



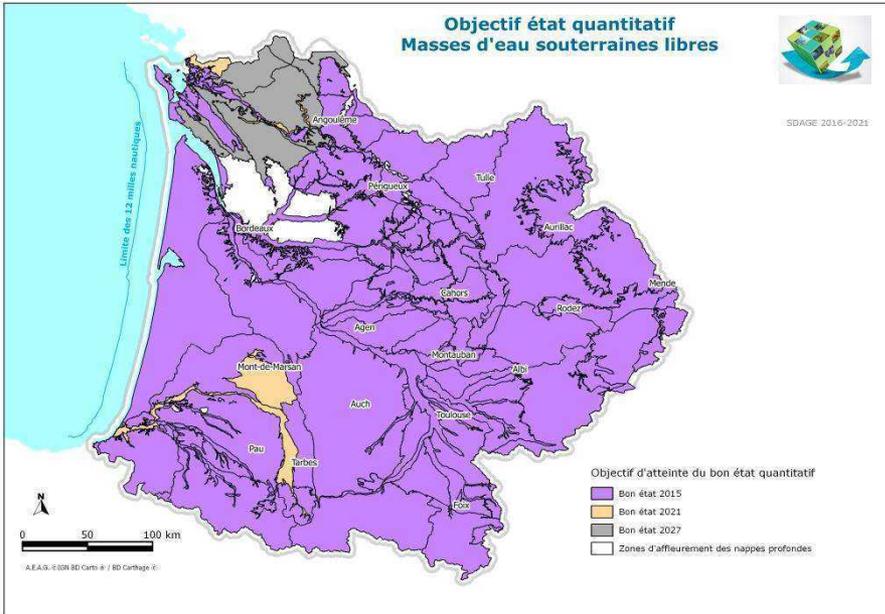
Projets SDAGE – PDM 2016-2021

Les objectifs d'atteinte du bon état des Masses d'eau souterraines

Objectif état quantitatif
Masses d'eau souterraines libres



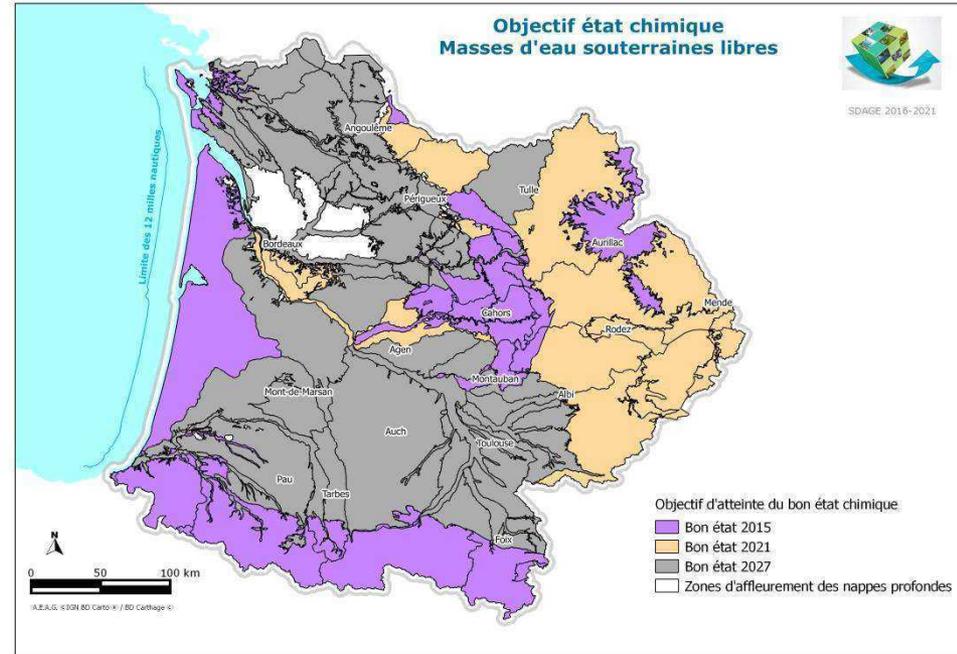
SDAGE 2016-2021



Objectif état chimique
Masses d'eau souterraines libres



SDAGE 2016-2021



Eaux Souterraines

2015

2021

2027

**Objectif
moins
strict**

Objectif état quantitatif

88%

93%

100%

-

Objectif état Chimique

50%

65%

100%

-



Les réponses du SDAGE et les mesures du PDM

Projets SDAGE – PDM 2016-2021

Les orientations du SDAGE



COMITÉ DE BASSIN
ADOUR GARONNE

A

Créer les conditions de gouvernance favorables à l'atteinte des objectifs du SDAGE

enjeu

Une gouvernance plus transparente, plus cohérente et à la bonne échelle pour installer les conditions favorables à l'atteinte des objectifs du SDAGE.

Pourquoi le SDAGE a-t-il évolué ?

- **Loi Métropole- GEMAPI:** Evolution de la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ;
- Meilleure prise en compte de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques par les doc **urbanisme**;
- Impact des mesures **d'adaptation au changement climatique** (meilleure connaissance effets, des milieux aquatiques et sensibilité des usages...).



Commissions
techniques et
territoriales
mai 2014

Projets SDAGE – PDM 2016-2021

Les orientations du SDAGE



A	Créer les conditions de gouvernance favorables à l'atteinte des objectifs du SDAGE	
Thèmes du SDAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Optimiser l'organisation des moyens et des acteurs; A1-A2 • Mieux connaître, pour mieux gérer; A18 • Développer l'analyse économique dans la mise en œuvre des actions; • Concilier les politiques de l'eau et de l'aménagement du A38 territoire 	
Actions du PDM	<ul style="list-style-type: none"> • Faire émerger des maîtres d'ouvrage; • Mettre en place ou renforcer un SAGE; • Mettre en place une action de formation, conseil, sensibilisation ou animation • Mettre en œuvre une étude globale ou un schéma directeur 	<ul style="list-style-type: none"> • Sur les territoires orphelins. • Actions de connaissance limitées au cas où état et pressions n'ont pas de lien. 



Projets SDAGE – PDM 2016-2021

Les orientations du SDAGE

B

Réduire les pollutions

enjeu

Améliorer la qualité de l'eau pour atteindre le bon état des eaux d'une part, et permettre la mise en conformité vis-à-vis de l'alimentation en eau potable, de la baignade et des loisirs nautiques, de la pêche et de la production de coquillages.

Pourquoi le SDAGE a-t-il évolué ?

- **Lisibilité** : Entrée par **type de polluant** ;
- Identification **d'enjeux prioritaires** ciblés en remplacement des zonages ;
- Intégration **usage AEP** ;
- Intégration des **enjeux littoraux** et des objectifs du PAMM
- Mise en œuvre plan **Ecophyto**.

Projets SDAGE – PDM 2016-2021

Les orientations du SDAGE

B	Réduire les pollutions	
Thèmes du SDAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Agir sur les rejets en macropolluants issus des collectivités et des entreprises , et, réduire les rejets en micropolluants; B4 • Réduire les pollutions d'origine agricole et assimilée; B17 • Préserver et reconquérir la qualité de l'eau pour l'eau potable et les activités de loisirs lies a l'eau. • Sur le littoral, de préserver et reconquérir la qualité des eaux et des lacs naturels . B28 	
Actions du PDM	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation réseaux d'assainissement, création équipement rejets de STEP ou ouvrages de dépollution • Amélioration gestion eaux pluviales; • Limitation des apports diffus nitrates, phytos, actions de formation; • Aménagement de l'espace pour limiter l'érosion des sols 	<ul style="list-style-type: none"> • « Points noirs » • Mise aux normes ERU ou avec pression forte • Masses d'eau à enjeux AEP. • Mesures de base sur zones vulnérables et ME avec pression pesticides 

Projets SDAGE – PDM 2016-2021

Les orientations du SDAGE

C

Améliorer la gestion quantitative

enjeu

Face aux changements globaux à long terme, réduire la pression sur la ressource tout en permettant de sécuriser l'irrigation et les usages économiques, dans les secteurs en déficit.

Pourquoi le
SDAGE a-t-il
évolué ?

- Evolution de la **règlementation** (volumes prélevables, organisme unique, autorisation de prélèvement...);
- Adaptation au **changement climatique** (vulnérabilité de la ressource);

Projets SDAGE – PDM 2016-2021

Les orientations du SDAGE

C	Améliorer la gestion quantitative	
Thèmes du SDAGE	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la gestion quantitative pour atteindre le bon état des eaux et économiser l'eau; C7-C8- C14-C15 Réduire l'impact des infrastructures de prélèvements . 	
Actions du PDM	<ul style="list-style-type: none"> Meilleure gestion des ouvrages existants ou à réaliser Gestion des prélèvements : économies d'eau pour tous les usages, adaptation des prélèvements à la ressource disponible Développement des aménagements de ralentissement dynamiques 	<ul style="list-style-type: none"> Sur les bassins en déséquilibre quantitatif. 

Projets SDAGE – PDM 2016-2021

Les orientations du SDAGE

<h1>D</h1>	<h2>Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques</h2>
<p>enjeu</p>	<p>Réduire la dégradation physique des milieux et préserver et restaurer la biodiversité et les fonctions assurées par ses infrastructures naturelles</p>
<p>Pourquoi le SDAGE a-t-il évolué ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Classement des cours d'eau arrêté (nov 2013) et SRCE en cours d'approbation; • Cohérence avec PLAGEPOMI; • Cohérence avec PGRI; • Plan national zones humides de 2010 (séquence « Eviter, Réduire, Compenser »).



Projets SDAGE – PDM 2016-2021

Les orientations du SDAGE

D	Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques	
Thèmes du SDAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire l'impact des aménagements hydrauliques D7-D8 • Gérer, entretenir et restaurer les cours d'eau et le littoral D14 • Préserver et restaurer les zones humides et la biodiversité liée à l'eau D39 • Préserver, restaurer la continuité écologique, • Réduire la vulnérabilité et les aléas d'inondation 	
Actions du PDM	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les ouvrages et leur gestion pour garantir les débits des cours d'eau • Restaurer l'équilibre sédimentaire et le profil en long d'un cours d'eau • Mettre en œuvre des opérations d'entretien ou de restauration écologique des cours d'eau, plans d'eau et zones humides • préserver et restaurer les populations piscicoles dont les migrateurs • Assurer la continuité écologique (espèces ou sédiments) 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans les PPG • Axes à migrateurs • Continuité sur les cours d'eau classés en liste 2 

L'estimation du coût du PDM

Projet de SDAGE – PDM

Estimation du cout du PDM

Estimation coût = Actions X coûts unitaires (Barème)

Remontée des
MISEN +
compléments

Harmonisation
bassin



Projet de SDAGE – PDM

Estimation du cout du PDM

- **Chiffrage de planification**
 - Grandes enveloppes estimatives
 - Différent du cumul des coûts de travaux « réels »
 - Affiné dans le cadre des PAOT
- **Chiffrage estimatif**
- **A compléter avec les autres directives du secteur eau**

Projets SDAGE – PDM 2016-2021

Chiffrage du PDM : Premières estimations

**Chiffrage cohérent
avec les capacités
d'investissement
et de financement
constatées jusqu'à
aujourd'hui**

	Coût estimé pour 2016-2021
Assainissement CL	1076
Dépollution Industrielle	150
Dépollution agricole*	320
Ressource en eau	609
Milieux aquatiques	1093
Gouvernance	120
Total PDM hors ZV	3368

Pour rappel
estimation
PDM 2010-2015
= 4,117 Md€

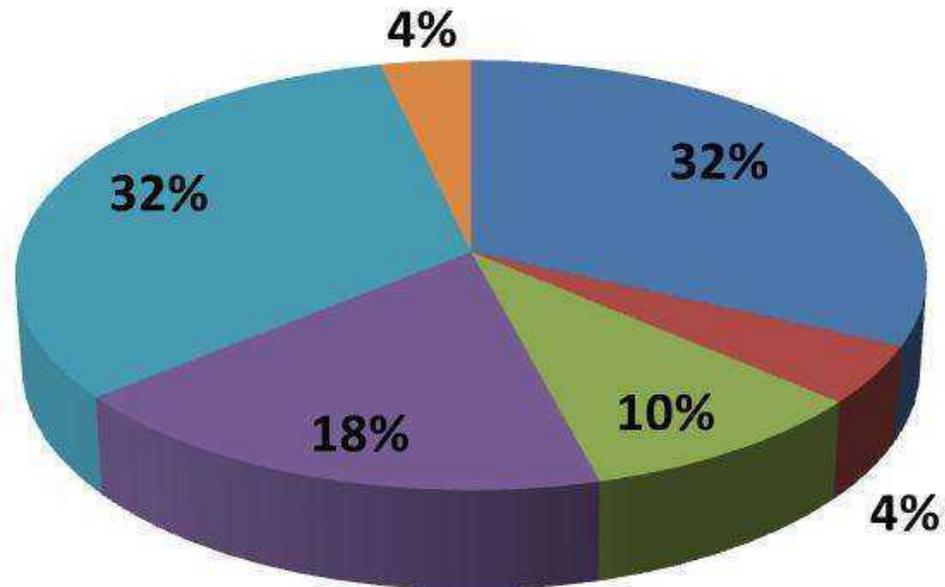


Projets SDAGE – PDM 2016-2021

Décomposition du coût

COMITÉ DE BASSIN
ADOUR GARONNE

Coût estimé pour 2016 - 2021



- Assainissement CL
- Dépollution agricole*
- Milieux aquatiques
- Dépollution Industrielle
- Ressource en eau
- Gouvernance

Estimation
du coût total
3, 4 Md€



Commissions
techniques et
territoriales
mai 2014

www.adour-garonne.fr

V1 du SDAGE et du PDM

La consultation des commissions

- 1. Partagez-vous le niveau d'objectifs environnementaux du projet de SDAGE (bassin et pour la CT) et les coûts associés ?**
- 2. Partagez-vous les facteurs d'évolution identifiés ?**
- 3. Y-a-t-il des oublis majeurs ?**

Merci de votre attention

